

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 décembre 2015 à 20 h, au centre municipal, 1147, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon.

Sont présents :

M. François Barret, maire  
M. Langis Barbeau, conseiller au siège n° 1  
M. Hermann Thibodeau, conseiller au siège n° 2  
M. Pierre Doré, conseiller au siège n° 3  
M. Martin Boivin, conseiller au siège n° 4  
M. Stéphane Lévesque, conseiller au siège n° 5  
M. Benoit Mathieu, conseiller au siège n° 6

L'assemblée formant QUORUM sous la présidence de monsieur François Barret, maire.

Assiste à la séance : M<sup>e</sup> Éric Boisvert, greffier et secrétaire-trésorier.

**Point n° 2**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur Stéphane Lévesque  
Appuyée par monsieur Pierre Doré  
Il est résolu

**217-15**

D'adopter l'ordre du jour du 7 décembre 2015 tel qu'il est présenté.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Approbation du procès-verbal du 2 novembre 2015;
5. Correspondance et points d'information;
6. Autorisation du paiement des comptes;
7. Avis de motion d'un règlement relatif aux heures de circulation des motoneiges sur certains chemins municipaux;
8. Adoption du second projet de règlement 754-15 modifiant le Règlement de zonage numéro 243-91 afin de créer la zone H-328;
9. Résiliation de l'entente intermunicipale relative à la demande de soumissions pour l'adjudication des contrats pour la collecte et le transport des matières résiduelles;
10. Approbation du contrat de traitement des matières recyclables;
11. Approbation des dépenses relatives aux travaux d'amélioration du réseau routier municipal;
12. Approbation du contrat de contrôle animalier;
13. Appui au projet de tracé alternatif pour le sentier de motoneiges sur le territoire de la municipalité;
14. Adoption du calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016;
15. Dépôt du registre des déclarations de dons et de marques d'hospitalité;
16. Points divers;
17. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

### **Point n° 3**

#### **Période de questions**

En présence d'une trentaine de personnes, diverses questions sont posées aux membres du conseil.

Un citoyen prend position et demande des précisions au sujet du comité d'étude sur la circulation des motoneiges et sur les actions qu'entend prendre le conseil.

Un citoyen demande des précisions sur des règlements d'emprunt adoptés dans le cadre du projet d'augmentation de la capacité de la station d'épuration des eaux usées.

Un citoyen propose au conseil d'installer un équipement affichant la vitesse des automobilistes de part et d'autre de la traverse piétonne de la rue du Pont face au parc Alexis-Blanchet précisant qu'il sait que cette route relève de la juridiction du ministère des Transports. Il demande également au conseil de reconsidérer le règlement municipal interdisant le jeu dans les rues.

Un citoyen interroge le conseil sur la demande d'intention présentée à la Ville de Lévis en vue d'une annexion. Il désire savoir s'il y aura une consultation et connaître ce qui justifie une telle demande.

Finalement, un citoyen désire proposer un projet à la Municipalité afin de protéger les oies qui sont présentes en masse sur le territoire.

### **Point n° 4**

#### **Approbation du procès-verbal du 2 novembre 2015**

Sur la proposition de monsieur Stéphane Lévesque  
Appuyée par monsieur Martin Boivin  
Il est résolu

218-15

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015, tel qu'il a été rédigé.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

### **Point n° 5**

#### **Correspondance et points d'information**

##### **5.1**

#### **Demandes de M. Gabriel Plante**

Sur la proposition de monsieur Martin Boivin  
Appuyée par monsieur Stéphane Lévesque  
Il est résolu

219-15

D'accuser réception des demandes déposées et de référer le demandeur au ministère des Transports du Québec qui est responsable de la route 218 dans ces secteurs.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

## 5.2

### **Demande du Club équestre Les Randonneurs**

220-15

Sur la proposition de monsieur Stéphane Lévesque  
Appuyée par monsieur Martin Boivin  
Il est résolu

D'autoriser la tenue du défilé du Père Noël ayant eu lieu le dimanche 6 décembre dernier organisé par le Club équestre Les Randonneurs sur les rues des Peupliers, des Érables, De Brébeuf, Cartier, Albanel, Radisson, des Explorateurs, Jogue et Le Moyne, le tout tel qu'illustré sur la demande présentée par le Club.

D'autoriser le versement d'une subvention de 100 \$ pour la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

## 5.3

### **Demande d'archivage du site Internet**

221-15

Sur la proposition de monsieur Pierre Doré  
Appuyée par monsieur Benoît Mathieu  
Il est résolu

D'autoriser le greffier et secrétaire-trésorier à signer la licence accordée à Bibliothèque et Archives nationales du Québec visant à copier le site Internet de la Municipalité à des fins de recherche historique.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

## 5.4

### **Réponse du ministère des Transports de la demande de réduction de la vitesse sur une portion de la rue du Pont**

M. le maire, François Barret, dépose la réponse du ministère des Transports en date du 27 novembre 2015 à la demande faisant l'objet de la résolution numéro 210-15 émise le 2 novembre dernier qui vise la réduction de la vitesse sur une portion de la rue du Pont se situant entre la rue Saint-Aimé et le secteur urbain.

### **Point n° 6**

#### **Autorisation de paiement des comptes**

222-15

Sur la proposition de monsieur Benoît Mathieu  
Appuyée par monsieur Stéphane Lévesque  
Il est résolu

D'approuver la liste des comptes à payer totalisant 427 450,07 \$ telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

### **Point n° 7**

#### **Avis de motion d'un règlement relatif aux heures de circulation des motoneiges sur certains chemins municipaux**

M. Stéphane Lévesque donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement relatif aux heures de circulation des motoneiges sur certains chemins municipaux.

**Point n° 8**

**Adoption du second projet de règlement 754-15 modifiant le Règlement de zonage numéro 243-91 afin de créer la zone H-328**

**223-15**

Sur la proposition de monsieur Pierre Doré  
Appuyée par monsieur Benoît Mathieu  
Il est résolu

D'adopter le second projet de règlement numéro 754-15 modifiant le Règlement de zonage numéro 243-91 afin de créer la zone H-328.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 9**

**Résiliation de l'entente intermunicipale relative à la demande de soumissions pour l'adjudication des contrats pour la collecte et le transport des matières résiduelles**

**ATTENDU QU'**une entente est intervenue entre la Municipalité et la Ville de Lévis le 29 octobre 2008 concernant une demande de soumission commune pour l'adjudication de contrats pour la collecte et le transport des matières résiduelles;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire mettre fin à cette entente afin de procéder elle-même aux appels d'offres concernant les matières résiduelles;

**EN CONSÉQUENCE,**

**224-15**

Sur la proposition de monsieur Martin Boivin  
Appuyée par monsieur Stéphane Lévesque  
Il est résolu

D'informer la Ville de Lévis que la Municipalité désire résilier l'entente intermunicipale relative à la demande de soumissions pour l'adjudication des contrats pour la collecte et le transport des matières résiduelles.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 10**

**Approbation du contrat de traitement des matières recyclables**

**225-15**

Sur la proposition de monsieur Langis Barbeau  
Appuyée par monsieur Martin Boivin  
Il est résolu

D'approuver tel que présenté l'entente à intervenir entre la *Municipalité* et *Société V.I.A. inc.* ayant pour objet le traitement des matières recyclables pour une période de 12 mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

D'autoriser le maire et le greffier et secrétaire-trésorier à signer ce contrat pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 11**

**Approbation des dépenses relatives aux travaux d'amélioration du réseau routier municipal**

---

226-15

Sur la proposition de monsieur Martin Boivin  
Appuyée par monsieur Pierre Doré  
Il est résolu

**QUE** le conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon approuve les dépenses totalisant 58 880,64 \$, plus les taxes applicables, pour des travaux exécutés sur la rue du Parc, des Chênes, des Saules et Léon-Vachon pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministre des Transports;

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 12**

**Approbation du contrat de contrôle animalier**

227-15

Sur la proposition de monsieur Benoît Mathieu  
Appuyée par monsieur Langis Barbeau  
Il est résolu

D'approuver tel que présenté le contrat à intervenir entre la Municipalité et Contrôle d'animaux domestiques inc. ayant pour objet le contrôle de certains animaux, comprenant l'émission et la perception de permis pour chiens, pour une période douze mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

D'autoriser le maire et le greffier et secrétaire-trésorier à signer ce contrat pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 13**

**Appui au projet de tracé alternatif pour le sentier de motoneiges sur le territoire de la municipalité**

---

**ATTENDU QUE** le Comité d'étude sur la circulation des motoneiges a été créé afin d'étudier les problématiques liées à la circulation des motoneiges sur le territoire de la municipalité;

**ATTENDU QUE** dans le cadre des rencontres de ce comité, le Club autonome Rive-Sud inc. en collaboration avec la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, a présenté un tracé alternatif,

**ATTENDU QU'**afin d'obtenir l'ensemble des autorisations requises le Club et la Fédération doivent obtenir l'appui de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** le tracé alternatif est situé à proximité d'une zone actuellement vacante appelée à se développer,

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire une solution durable et non seulement déplacer le problème;

**ATTENDU QUE** le développement du secteur situé à proximité ne pourra voir le jour avant quelques années;

**EN CONSÉQUENCE,**

**228-15**

Sur la proposition de monsieur Langis Barbeau  
Appuyée par monsieur Hermann Thibodeau  
Il est résolu

D'appuyer, pour une période de 5 ans, le tracé alternatif proposé par le Club autonome Rive-Sud inc., tel qu'illustré sur la carte déposée au Comité d'étude sur la circulation des motoneiges, laquelle est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 14**

**Adoption du calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016**

**ATTENDU QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE,**

**229-15**

Sur la proposition de monsieur Pierre Doré  
Appuyée par monsieur Martin Boivin  
Il est résolu

D'adopter le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 20 h.

- |                                       |                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| ➤ 11 janvier (deuxième lundi du mois) | ➤ 4 juillet                       |
| ➤ 1 <sup>er</sup> février             | ➤ 8 août (deuxième lundi du mois) |
| ➤ 7 mars                              | ➤ 6 septembre (mardi)             |
| ➤ 4 avril                             | ➤ 3 octobre                       |
| ➤ 2 mai                               | ➤ 7 novembre                      |
| ➤ 6 juin                              | ➤ 5 décembre                      |

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

**Point n° 15**

**Dépôt du registre des déclarations de dons et de marques d'hospitalité**

Le greffier et secrétaire-trésorier informe le conseil qu'aucune déclaration ne figure au registre et que, conséquemment, aucun extrait n'est déposé pour l'année 2015.

**Point n° 16**

**Points divers**

**16.1**

**Comité de soins de santé**

Langis Barbeau fait état des travaux du comité de maintien des soins de santé.

**Point n° 17**

**Levée de la séance**

**230-15**

Sur la proposition de monsieur Stéphane Lévesque  
Appuyée par monsieur Benoît Mathieu  
Il est résolu

À 21 h 14 de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité  
des conseillers présents

---

Éric Boisvert, avocat  
Greffier et secrétaire-trésorier

Je, François Barret, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

---

François Barret  
Maire